

Examen du 3^{ème} projet de loi de finances rectificative

Discours de Bruno Le Maire,
ministre de l'Economie et des Finances

Assemblée nationale

Lundi 29 juin 2020

Contact presse:

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, cher Richard Ferrand,

Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes publics, cher Gérald Darmanin,

Monsieur le Président de la Commission des finances, cher Eric Woerth,

Monsieur le Rapporteur général, cher Laurent Saint-Martin,

Mesdames et messieurs les Députés,

Il y a six mois, la France enregistrait ses meilleures performances économiques depuis 10 ans. Notre taux de croissance était à 1,5 % : un des taux les plus élevés de la zone euro, supérieur de près d'un point à celui de l'Allemagne. Le chômage était passé sous la barre des 8 % en métropole. Les investissements étaient à la hausse. La France était devenue le pays le plus attractif en Europe pour les investissements étrangers.

Il y a six mois, grâce à notre politique économique de l'offre, à notre politique fiscale et à la transformation du marché du travail, nous avions, vous aviez, mesdames et messieurs les députés de la majorité, gagné le pari économique du président de la République : la France faible était redevenue la France forte.

C'était il y a six mois, c'était un autre monde.

En quelques semaines, déclenchée par un virus encore inconnu, une tempête économique d'une brutalité sans équivalent dans notre histoire contemporaine s'est abattue sur le monde. Cette tempête économique n'a laissé aucun pays, aucun continent indemne. Elle a provoqué, et elle continuera de provoquer, des faillites par milliers et des licenciements par millions dans le monde. Elle a ravagé des années d'efforts, d'investissement, de travail en Chine, en Europe, en Amérique.

En France, elle se traduit par deux chiffres : - 11 % et 121 %.

-11 %, c'est le niveau de récession que nous attendons pour 2020, malgré les premiers signes encourageants que nous commençons à enregistrer sur la consommation, sur l'activité industrielle et sur le moral des ménages.

121 %, c'est le niveau de dette publique pour 2020. Nous nous sommes endettés, mais nous nous sommes endettés à bon escient pour sauver notre économie. Ce chiffre de 121 % traduit la mobilisation exceptionnelle des pouvoirs publics pour protéger nos entreprises, les salariés et les indépendants.

Mais cette dette Covid, nous devrons la rembourser. Nous la rembourserons par la croissance, pas par les impôts. Nous la rembourserons en la cantonnant et en la séparant des 100 points de dette initiale. Nous adopterons, ainsi, la même stratégie que pour la dette sociale qui a été cantonnée dans la caisse d'amortissement de la dette sociale - la CADES - et qui sera remboursée d'ici 2033.

La tempête économique est retombée, elle n'a pas disparu. Nous ne savons pas où et quand l'épidémie peut frapper encore. Cette incertitude freine la reprise économique, elle ralentit le commerce mondial, elle nous demande de conjuguer reprise du travail et protection sanitaire, tout aussi indispensable l'une que l'autre au maintien de notre productivité.

Face à cette situation, je veux tenir le discours de vérité qui a été le mien depuis le premier jour de la crise. Il nous faudra au moins deux ans pour retrouver le niveau de PIB que nous avions réussi à atteindre fin 2019. Il nous faudra deux ans mais nous le ferons.



Dans deux ans, la France aura retrouvé sa vitalité économique. Nous retrouverons notre vitalité économique, parce que la France aura fait le choix de la décarbonation de son économie, des nouvelles technologies et du soutien aux investissements.

Nous devons accélérer la transition écologique, nous devons continuer à faire le choix de la croissance durable. Mais croissance durable suppose croissance, et croissance suppose investissements, capital, attractivité, innovation, maîtrise de nos finances publiques. Nous ne décarbonerons pas notre économie en tuant nos entreprises, ce sont au contraire nos entreprises qui accélèreront la décarbonation de nos économies.

Nous retrouverons aussi notre vitalité économique, parce que tout au long de son histoire, la France a su puiser dans son génie national pour surmonter les périodes les plus dures de sa vie économique ou financière.

Jacques Cœur, premier grand argentier du Royaume de France, a aidé Charles VII à reconquérir notre territoire occupé par les Anglais.

Sully, surintendant des finances du roi Henri IV a assaini la monnaie, réglé les dettes et diminué les impôts d'un Royaume qui courrait à sa perte.

Et Colbert, le grand Colbert, dont la statue fait la fierté de notre Assemblée, a rétabli les finances d'une monarchie absolue au bord de la faillite. On doit condamner le Code noir, publié en 1685 après la mort de Colbert, sans déchirer pour autant ses autres réalisations de son vivant, qui ont fait la gloire de la France en Europe : l'ordonnance civile de 1667, l'ordonnance des eaux et forêts de 1669, le Code de commerce de 1673, l'ordonnance de marine de 1681.

Nous retrouverons notre vitalité économique, enfin, parce que depuis le premier jour de la crise nous avons su protéger nos entreprises et nos emplois, notre capital économique comme notre capital humain. Plutôt que de laisser la tempête économique emporter sur son passage nos emplois et nos entreprises, nous avons pris des mesures d'urgence que les banquiers centraux qualifieraient de non conventionnelles et que je qualifierais simplement de justes, de nécessaires et d'efficaces.

Preuve que les démocraties libérales en France et ailleurs, peuvent intervenir aussi rapidement et puissamment que les régimes autoritaires. Preuve aussi que l'Etat, notre Etat républicain, conserve dans les domaines économiques et financiers son expertise et sa pleine capacité d'action.

Pour certains, l'Etat en fait toujours trop en période de croissance. Ce sont les mêmes qui nous dirons qu'il n'en fait jamais assez en période de crise. Ce sont les charmes des contradictions françaises.

En 48 heures, avec le président de la République et le Premier ministre, nous avons débloqué 300 milliards d'euros de prêts garantis par l'Etat pour soutenir la trésorerie des entreprises les plus en difficulté. Nous avons mis en place le dispositif de chômage partiel le plus généreux en Europe dont ont bénéficié des millions de salariés. Nous avons ouvert un fonds de solidarité pour les indépendants et les TPE que nous n'avons pas cessé d'améliorer pour répondre aux attentes et aux inquiétudes des professionnels. Et nous avons, comme le rappellera le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, reporté ou annulé les charges sociales et fiscales pour tous les professionnels qui en avaient besoin.

Nous n'avons fait que notre travail mais nous l'avons fait vite et nous l'avons fait bien, parce que nous l'avons fait ensemble : avec vous les parlementaires, avec les partenaires sociaux, avec les élus locaux, en particulier les présidents de Régions, avec les filières professionnelles, avec les économistes et avec les autres Etats européens.



Nous continuerons dans cette voie d'une relance coordonnée, mise en œuvre avec les Régions, dont les compétences économiques seront décisives. Certains, animés par une sorte de *schadenfreude* à la française prétendent que nous aurions fait moins bien et moins vite que l'Allemagne. Ce sont en général les mêmes qui refusent de rétablir les finances publiques en été et qui s'étonnent que les caisses soient vides en hiver.

Entre la cigale et la fourmi il faut choisir.

Du reste, je conteste ces présentations biaisées des plans de relance allemand et français. La réalité est que les montants décaissés sont comparables, les choix économiques cohérents et que c'est une bonne nouvelle pour nos deux pays comme pour l'Europe, car notre relance économique sera d'autant plus efficace qu'elle sera coordonnée entre les deux plus grandes économies européennes.

Depuis plusieurs semaines, nous avons multiplié les échanges avec le ministre des Finances, Olaf Scholz, et le ministre de l'Economie, Peter Altmaier. Ces échanges avait une seule ambition : faire bloc pour surmonter la crise, faire bloc pour lancer de nouveaux projets comme Gaia-X pour le stockage de données ou l'alliance pour l'hydrogène, faire bloc pour une relance européenne massive sur la base de l'accord historique conclu entre la Chancelière Angela Merkel et le président de la République Emmanuel Macron.

La seule différence majeure entre nos deux pays tient au choix de l'Allemagne de baisser massivement son taux de TVA dont les recettes sont 5 points plus élevées qu'en France. Ce choix est cohérent avec le déficit de demande intérieure en Allemagne. Mais il serait incohérent en France où le taux de TVA est l'un des plus faibles en Europe et où notre premier défi économique n'est pas la demande mais l'offre.

Vérité en deçà des rives du Rhin, erreur au-delà.

Oui, le plus dur reste à faire, mais j'ai confiance dans la capacité de notre économie à rester au premier rang des économies mondiales si nous faisons ensemble des choix clairs et courageux. Ces choix économiques qui nous engagent pour une génération, je viens vous les rappeler à l'occasion de ce troisième projet de loi de finances rectificative.

1/ Le premier choix est celui de l'emploi.

Nous attendons 800 000 suppressions d'emplois au minimum d'ici la fin de l'année 2020. Les annonces de faillites, de réductions d'effectifs ou de difficultés d'entreprise se sont multipliées durant les derniers jours, de Nokia à Sanofi en passant par Borg Warner en Corrèze, Camaïeu ou Conforama. Derrière ces noms se cachent les inquiétudes et les angoisses de dizaines de milliers de salariés et de tous nos territoires.

Nous serons vigilants, exigeants et totalement mobilisés pour défendre notre tissu économique et accompagner les salariés.

Dans quelques semaines, 700 000 jeunes vont arriver sur le marché du travail et risquent de trouver porte close. Notre devoir collectif est de leur trouver des solutions. A cette fin, l'apprentissage sera encouragé.

L'apprentissage a été un des grands succès de ces trois dernières années : 50 000 jeunes sont devenus apprentis en 2019. La France était en train d'opérer une véritable révolution culturelle sur l'apprentissage.



Il faut savoir aller au bout d'une révolution, comme disent nos amis de la gauche de l'hémicycle. Nous irons au bout de la révolution de l'apprentissage, qui ne coupe pas les têtes mais les fait grandir. Pour cela, nous verserons, comme l'a annoncé la ministre du Travail Muriel Pénicaud, une prime de 8 000 euros pour l'emploi d'un apprenti majeur et de 5 000 euros pour l'emploi d'un apprenti mineur.

Nous étendrons ce dispositif aux contrats de professionnalisation et nous travaillons avec les partenaires sociaux à une réduction du coût d'embauche des jeunes.

2/ Le deuxième choix sera celui de la croissance durable.

Dans un monde qui va toujours plus vite, il y a une vertu à l'arrêt. Il nous oblige à réfléchir : quel modèle de croissance voulons-nous pour la France et pour l'Europe ? Voulons-nous la fuite en avant ?

Continuer de consommer et de produire sans considération pour le coût environnemental ? Continuer de jeter sans raison ? Continuer de nous déplacer pour gagner quelques minutes avec des transports polluants quand il existe une alternative ? Continuer de gaspiller sans limite au risque de saccager notre planète ?

Non, ce modèle est à bout de souffle. Il a épuisé nos ressources, décimé notre biodiversité et aggravé les inégalités entre les Etats et à l'intérieur de certaines nations.

Voulons-nous au contraire revenir 200 ans en arrière, avant la croissance, dans un monde où les richesses appartenaient à quelques-uns et où la pénurie était le destin de tous ? Non, nous refusons la décroissance, qui conduirait tout droit à l'appauvrissement des Français et à un déclassement économique et politique de la France.

Nous voulons une croissance durable et juste, comme l'a rappelé le président de la République ce matin devant la Convention citoyenne pour le climat.

Nous voulons continuer à prospérer, continuer à innover, continuer à diffuser les savoirs au plus grand nombre, continuer à soigner avec les meilleures thérapies et les technologies de pointe. Nous voulons continuer à vacciner, continuer à nourrir notre population avec des produits agricoles réalisés en France dans les meilleures conditions sanitaires et environnementales.

Nous voulons vivre bien, comme on vit en France en conjuguant le respect de la nature et la confiance dans la science. Nous conjuguerons croissance et réduction des émissions de carbone. Nous ferons des nouvelles technologies la meilleure réponse au réchauffement climatique.

A ceux qui refusent de voir la réalité en face, je rappelle que si nous avons une des productions électriques les plus décarbonées au monde, nous le devons au nucléaire. La transition écologique doit aussi être une transition technologique.

Hydrogène, gestion des flux électrique, stockage des énergies renouvelables, batteries électriques, intelligence artificielle dans les réseaux : toutes ces solutions environnementales sont aussi des solutions technologiques.

A tous ceux qui doutent, je rappelle que la majorité doit être fière de son bilan environnemental. Elle doit le porter haut et fort. Elle doit rappeler que nous avons engagé des mesures puissantes pour la rénovation énergétique des bâtiments, pour le renouvellement du parc automobile ou pour le déploiement des énergies renouvelables.



Qui a arrêté la construction de l'aéroport de Notre-Dames-des-Landes ou du grand centre commercial Europacity? Vous. Qui a arrêté les garanties export pour le charbon? Vous. Qui a financé les champs éoliens au large des côtes normandes? Vous. Qui a voté la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire ? Vous Qui a voté la loi Energie et Climat qui fixe l'objectif de neutralité carbone en 2050 et arrêtera les dernières centrales à charbon de France ? Vous. Qui va supprimer les avantages fiscaux sur le gazole non routier en 2021? Vous.

Tous ceux qui ont si vivement critiqué nos choix nationaux et qui se retrouvent désormais à la tête de grands exécutifs locaux pourront mesurer combien il est nécessaire, mais aussi combien il est difficile, de traduire en décisions responsables ses convictions écologiques.

Le réel résiste, il faut apprendre à le changer. Nous continuerons à le changer en accélérant la décarbonation de notre économie dans ce troisième projet de loi de finances rectificative.

Dans tous les plans sectoriels qui vous sont présentés, des investissements massifs seront engagés pour la transition écologique.

Dans l'aéronautique, le Conseil pour la Recherche Aéronautique civile – le CORAC – recevra un soutien massif d'1,5 milliard d'euros sur trois ans pour développer en France les technologies de réduction de la consommation de carburant, les technologies d'électrification des appareils et les expérimentations de carburants neutres en carbone comme l'hydrogène.

Dans l'automobile, 150 millions d'euros seront investis dès 2020, pour faire de la France l'un des pays les plus avancés dans les technologies du véhicule propre. Nous investirons dans les batteries, dans leur recyclage mais aussi dans l'hydrogène.

Enfin, dans le bâtiment, 1 milliard d'euros de dotations supplémentaires est prévu pour soutenir l'investissement des collectivités dans des travaux de transition écologique, comme la rénovation thermique des bâtiments publics.

3/ Le troisième choix, enfin, sera celui de la solidarité.

Le grand défi auquel nous devrons faire face dans les prochains mois sera celui de la hausse des inégalités en France, en Europe et partout dans le monde.

Nous aurons besoin de plus de solidarité. Plus de solidarité nationale pour aider les plus fragiles. Les étudiants qui ont perdu le travail complémentaire à leurs études. Les familles qui ont perdu leur emploi. Nous les avons soutenus pendant la crise. Nous continuerons à les soutenir après. Nous les soutiendrons d'autant mieux que nous aurons renoué avec la croissance et que la France créera des richesses.

Il n'y a pas de redistribution de richesse sans leur création préalable.

Nous aurons besoin de plus de solidarité territoriale pour les commerces qui font la vitalité des villes et des villages de France.

Nous allons donc engager avec ce troisième projet de loi de finances rectificative trois séries de mesures pour les indépendants, les artisans et le commerce de centre-ville.



La première série de mesures soutiendra la trésorerie des entreprises. Le fonds de solidarité sera prolongé d'un mois et les conditions d'accès à l'aide complémentaire seront allégées : la condition de refus d'un prêt garanti par l'Etat sera supprimé. 500 millions de crédits supplémentaires abonderont ainsi le fonds. Les indépendants pourront aussi débloquer jusqu'à 8 000 euros de leurs contrats Madelin dont 2000 euros seront défiscalisés.

La deuxième série de mesures visera à revitaliser le commerce de proximité dans nos territoires. 100 foncières seront déployées partout en France à l'aide de la Banque des territoires pour rénover 6 000 petits commerces. Ces foncières constituées avec les collectivités locales – les communes, les départements ou les régions - achèteront des locaux vacants ou des commerces sur le point de fermer, les rénoveront et les loueront à un tarif préférentiel à des commercants cherchant un local.

Ce soutien inédit revitalisera les centres des villes moyennes. Des commerces rouvriront dans ces centre-ville et profiteront à tous, aux communes, aux commerçants et aux habitants.

Une troisième série de mesures accélèrera la numérisation des petites entreprises pour qu'elles augmentent leur chiffre d'affaires grâce au numérique.

Enfin, nous aurons besoin de plus de solidarité européenne. Face aux circonstances exceptionnelles, l'Europe a proposé des solutions exceptionnelles : quatre instruments d'urgence et un fonds de relance financé par de la dette commune d'une capacité de 750 milliards d'euros

Au moment où le président de la République retrouve la Chancelière Angela Merkel à Meseberg, nous pouvons tous ici saluer le rôle décisif du couple franco-allemand dans la relance économique européenne.

Les hommes et les femmes se révèlent dans les périodes de crise, les continents aussi. Le continent européen a montré dans la crise économique et sociale qu'il pouvait offrir une alternative au dirigisme chinois ou au laissez-faire américain.

Ce troisième projet de loi de finances rectificative activera les instruments d'urgence européens. Nos PME pourront ainsi bénéficier de 40 milliards d'euros de financements de la Banque européenne d'investissement.

Mesdames et messieurs les Députés,

Voilà les grandes orientations de ce troisième projet de loi de finances rectificative: emploi, décarbonation et coordination européenne en sont les maître-mots.

En septembre viendra le troisième temps de la relance. Nous devrons décider avec le président de la République et le Premier ministre des instruments les plus efficaces pour permettre à notre économie de retrouver en 2022 son niveau de croissance.

Avec ces décisions, nous renouerons avec les performances économiques des trois premières années du quinquennat pour garantir la prospérité des générations futures.

Merci à tous.